

Remise de labels accueil vélo

William Mathis, vice-président du Département, en charge de la mobilité, se rendra **vendredi 23 octobre 2026 à 10h00** au restaurant Au Bon Gîte à Senones (3, place Vautrin) pour remettre le label accueil vélo aux représentants des structures suivantes :

Gîte du Thoné	LA BOURGONCE
Gîtes Vue Château et Jardin Princesse	SENONES
Camping Etival-Clairefontaine	ETIVAL CLAIREFONTAINE
Restaurant Le Bon Gîte	SENONES

Accueil vélo est un label national, permettant d'identifier les prestataires (hébergeurs, sites de visites ou de loisirs, loueurs/réparateurs de vélo, offices de tourisme), qui proposent des services adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et qui sont situés à proximité d'un itinéraire cyclable balisé. Pour les touristes se déplaçant à vélo, c'est la garantie de trouver un accueil personnalisé et des services adaptés à leur mode de déplacement (ex : parking sécurisé pour les vélos, nécessaires de réparation, documentation touristique...) Le label est attribué pour une durée de 3 ans reconductible. Le Conseil départemental, qui délivre le label dans le département des Vosges prend en charge les frais d'adhésion et de renouvellement.

CONTACT

Service Presse — Olivier Bialecki (03 29 29 88 31) / Chantal Morel (03 29 38 52 05) / Eric Karleskind (03 29 29 86 40)

Département des Vosges
servicepresse@vosges.fr